

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3415 - Jeudi 20 Juin 2019 - Prix : 200 Fc

RENCONTRE ENTRE LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Msaidié : "Travailler main dans la main pour aller vers l'émergence"



Le ministre Msaidié recevant la délégation des opérateurs économiques

MISSION ONUSIENNE DES DROITS DE L'HOMME AUX COMORES

Nils Melzer parle d'une mission « entravée »

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

TURKICOM & KARARA GROUP

Votre transporteur maritime, aérien très rapide entre la Turquie et
Les Comores

Invitation pour le visa

Nous vous offrons votre séjour de 4 nuits à l'hôtel xxxx

Service d'accompagnement de vos achats si besoin

Contacts: sur what'sup, Imo et mails

Comores: +2693695873

Turquie: +905396640880

France: + 33751599185

kararagroup@gmail.com

[Turkicom. Transport @gmail.com](mailto:Turkicom.Transport@gmail.com)

JOURNÉE MONDIALE DU DON DU SANG

«Donner du sang, c'est sauver une vie»

La journée mondiale de donneur de sang, a eu lieu le 14 juin à Moroni. « Du sang sécurisé pour tous », tel est le thème mondial retenu pour cette édition 2019. Cette journée était l'occasion de remercier les donateurs bénévoles et non rémunérés pour leurs gestes qui sauvent des vies.

Comme chaque année, le monde entier célèbre la journée mondiale du don de sang. Aux Comores, le ministère de la santé et le Bureau pays de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont organisé le vendredi 14 juin une cérémonie marquant le début de la célébration de la journée mondiale du donneur de sang. La cérémonie a vu la participation des ONG spécialisées et des responsables des différents départe-

ments du ministère de la santé, ainsi que le représentant par intérim de l'OMS en Union des Comores.

La déclaration de l'OMS a mis l'accent sur le don de sang et l'accès universel de transfusion sanguine en tant que moyen de contribuer à l'avènement de la couverture sanitaire universelle. « Ce thème encourage d'avantage les personnes dans le monde à devenir des donateurs de sang et à faire le geste régulièrement », lit-on dans le message de la directrice régionale. La journée était aussi une occasion de sensibiliser l'opinion sur la nécessité de la régularité des dons de sang afin d'assurer la sécurité, la qualité et l'accessibilité financière de sang et de produits sanguins pour tous les patients qui en ont besoin.

Il faut savoir que pour atteindre la cible 8 de l'objectif 3 des ODD,

la transfusion sanguine est reconvenue pour aider à réduire la mortalité maternelle tout comme la mortalité des nouveaux-nés et des enfants de moins de 5 ans. « Cette démarche est aussi un moyen de prévenir les épidémies de maladies transmissibles telles que le Sida, les maladies tropicales négligées ou encore à combattre l'hépatite », montre Dr Ahamada Aly Goda, le secrétaire général par intérim du ministère de la santé. Selon lui, cela participe à lutter contre la tuberculose et le paludisme entre autre. Aux Comores comme dans les autres pays africains, la demande de transfusion sanguine ne cesse d'accroître et de nombreux patients continuent de faire face à des pénuries de sang.

La directrice de l'OMS Afrique Dr Moeti Matshidiso a exhorté « les pays à soutenir les dons de sang



volontaires, qui constituent une passerelle utile pour parvenir à la couverture sanitaire universelle ». Elle a aussi invité également les pays à assurer un financement viable pour des services nationaux de transfusion sanguine. Elle montre enfin que le bureau régional de l'OMS

pour l'Afrique continuera d'accompagner toutes les initiatives qui visent à assurer l'accès universel au sang non contaminé, du sang sécurisé pour tous.

Nassuf Ben Amad

CONFÉRENCE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE BONN

L'enjeu de l'ambition climatique est plus que jamais à l'ordre du jour

La Conférence sur les changements climatiques de Bonn en 2019 marque le début d'une transition dans la gouvernance des changements climatiques, de la négociation à la mise en œuvre.

Pour la première fois en 14 ans, les délégués se sont réunis pour une session plus restreinte à Bonn, réunissant seulement deux organes. La cinquantième réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 50) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 50). Lors de cette réunion technique, les délégués discuteront de questions principalement liées à la mise en œuvre, il ne reste que quelques questions qui nécessitent des négociations pour de nouvelles règles.

Rappelons qu'avec l'adoption de l'Accord de Paris et le Paquet Climat de Katowice en Pologne, un ensemble de lignes directrices qui forment, ensemble, une sorte de livre de règles ou de manuel d'utilisation de l'Accord de Paris, les délégués se concentreront sur la mise en œuvre des engagements existants liés au Protocole de Kyoto de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Selon les observateurs l'enjeu est l'ambition climatique, qui est plus que jamais à l'ordre du jour, après les conclusions alarmantes du rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur une augmentation de 1,5°C du réchauffement planétaire. Il a été noté que des délais plus courts permettent des évaluations plus régulières et une ambition accrue des Contributions



Déterminées nationales (CDN). D'autres, soulignent-ils, prévoient des délais plus longs, ce qui laisse plus de temps pour la planification nationale, ce qui pourrait aider à bloquer une action ambitieuse sur le

climat.

Les discussions relatives à la mise en œuvre seront techniques et porteront sur la plupart des principaux domaines de la politique internationale relative au changement

climatique: atténuation, adaptation, pertes et dommages et transparence. Les résultats de cette réunion seront transmis à la Conférence des NU sur les changements climatiques à Santiago du Chili en décembre prochain.

La 50e session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) traitera de plusieurs questions, notamment des dispositions pour la prochaine réunion de la Conférence des Parties au Chili. La SBI lancera également le deuxième examen du Mécanisme international de Varsovie concernant les pertes et dommages associés aux impacts du changement climatique. Décrivant les attentes pour la conférence, de nombreuses parties ont insisté pour maintenir l'élan généré en décembre 2018 lorsqu'elles ont adopté le Paquet Climat de Katowice, le

«livre de règles» en faveur de l'Accord de Paris.

Alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), d'autres organisations internationales et des pays en développement continuent d'attirer l'attention sur les effets du changement climatique sur l'environnement, les populations et les moyens de subsistance. Plusieurs parties ont appelé à davantage d'engagement dans les engagements pris en vertu de l'Accord de Paris, cependant de nombreux pays en développement ont appelé à davantage de ressources financières. Le Chili, l'hôte de la prochaine Conférence des Parties (COP), a déclaré que l'ambition était le thème central de la prochaine réunion.

Mmagaza

Hassane Mohamed Djalim : "Le CNT n'a qu'à créer ses institutions en exil"

Les leaders du Conseil National de Transition sont en dehors du territoire national. Hassane Mohamed Djalim appelle le gouvernement de transition à créer des institutions en exil. Selon cet ancien conseiller de Boléro leur initiative ne peut être féconde que lorsqu'ils auront établi leurs propres institutions.

Hassane Mohamed Djalim, notable de Moroni a exhorté le Conseil National de Transition à former un gouvernement qui doit être guidé par des institutions dignes d'un Etat. Conscient que la plupart des leaders du CNT se trouvent à l'extérieur, celui qui se considère comme « le père spirituel » du président Azali a

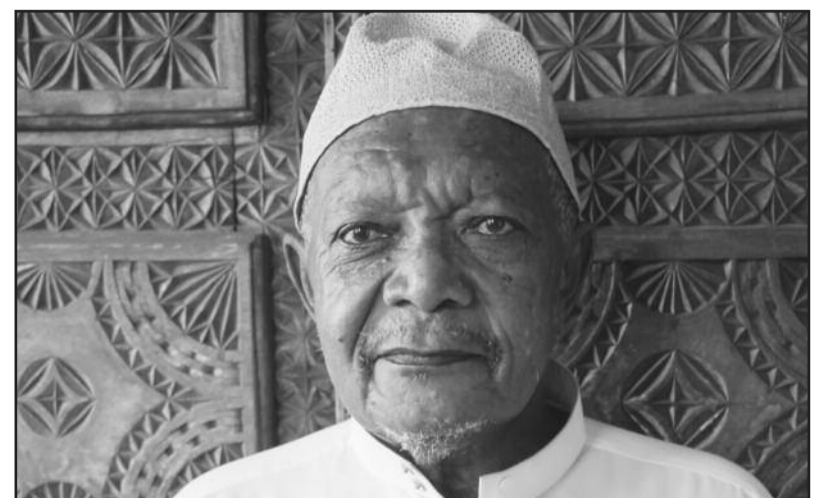
lancé ironiquement qu'il admire leur courage. « J'admire leur courage mais ils doivent structurer leur gouvernement. Ils doivent élire des gouverneurs des îles et établir également des cours constitutionnels et suprême puis bâtir une Assemblée nationale ».

L'ancien conseiller a rebondi sur la clémence du président de la république à travers la grâce présidentielle accordée aux prisonniers récemment. « Avant que nous achevions le mois sacré, le président Azali Assoumani a libéré les détenus politiques et autres. Il a profité des bienfaits du Ramadan puis il était notre imam lors de la prière de l'Aïd El-fitr dans la mosquée d'Al-Qasmy de Moroni », dit-il. En dépit des conflits politiques, ce grand

notable sympathisant du pouvoir a parlé d'un gouvernement actif et vigilant. « Je souhaite une bonne gouvernance au président Azali et

son gouvernement, pour le développement de ce pays », conclut-il.

KG



RENCONTRE ENTRE LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Msaidié : "Travailler main dans la main pour aller vers l'émergence"

Sur initiative de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, les opérateurs économiques ont rencontré hier mercredi le nouveau ministre de l'économie. Les deux parties se sont mis d'accord de dresser un plan de travail pour le développement de l'économie qui est, à leurs yeux, le pilier de l'émergence du pays.

Aussitôt après avoir pris ses fonctions de ministre de l'économie, Houmed Msaidié ne chôme pas. Hier mercredi dans la

matinée, il a rencontré les opérateurs économiques pour une prise de contact. Le ministre qui se réjouit non seulement de cette rencontre mais aussi la manière dont elle s'est déroulée, trouve qu'il était urgent de rencontrer les opérateurs économiques du pays. « Aujourd'hui, on a fait cette prise de contact à Ngazidja mais, les jours à venir, je vais le faire également dans les autres îles ; Anjouan et Mohéli pour qu'on se connaisse et savoir par quel angle faudrait-il commencer », indique le ministre.

Et lui d'ajouter que « il faut tra-

vailler main dans la main pour que l'émergence soit possible ». Le nouveau ministre de l'économie est venu informer les hommes d'affaires du pays de la volonté du chef de l'Etat d'accompagner le secteur privé. « Sans ce secteur, le président Azali sait pertinemment qu'il n'y aurait pas un réel développement du pays », explique-t-il.

Chamssoudine Ahmed avoue que le secteur privé tient à cœur le chef de l'Etat. « Depuis 2016 que le président Azali est revenu au pouvoir, il nous a reçu plusieurs fois. Et au cours de cette période, aucun

ministre de l'économie n'a fait ce geste qui est perçu comme nous, comme un bon signe pour notre futur collaboration », avance le patron des entreprises Nassib. De son côté, Hamidou Mhouma, patron de Graphica remercie au passage l'UCCIA pour l'initiative mais aussi le ministre qui a accepté de les recevoir. « Nous sommes venus féliciter le ministre mais aussi saisir l'occasion pour lui représenter quelques doléances qu'il connaît déjà. Puisque ce n'est pas la première fois qu'il occupe ce poste », lance-t-il.

Parmi les problèmes que rencon-

trent les opérateurs économiques, ce dernier a évoqué la question de la passation des marchés publics. « Dans un courrier adressé au chef de l'État, nous avons sollicité de prendre part à la préparation de la loi de finances. Et nous avons pris l'engagement de remettre une copie de cette lettre au ministre afin qu'il sache exactement nos doléances », ajoute Hamidou Mhouma. À la sortie de la rencontre, il a été constaté que le problème d'enregistrement des sociétés a été déjà réglé.

Ibnou M. Abdou

MISSION ONUSIENNE DES DROITS DE L'HOMME AUX COMORES

Nils Melzer parle d'une mission « entravée »

Quelques heures après son départ anticipé, l'expert indépendant Nils Melzer a publié un communiqué dans lequel il a indiqué avoir suspendu sa visite officielle aux Comores parce que « il n'a pas été en mesure d'accéder à toutes les personnes privées de leur liberté ». Bien qu'il ait affirmé avoir été en mesure d'effectuer une visite programmée du principal centre de détention de la Grande-Comore, l'expert de l'ONU sur la torture a signalé dans ce communiqué que « l'accès à trois autres sites sous l'autorité de la gendarmerie et de la justice à Moroni et sur l'île d'Anjouan a été sérieusement entravé ».

"Cela est d'autant plus préoccupant du fait que j'avais reçu plusieurs allégations crédibles d'intimidations, de mauvais traitements et de recours excessif à la force de la part de la gendarmerie », lit-on un communiqué de la mission onusienne. Jugeant nécessaire pour l'accomplissement de son mandat d'accéder à toutes les personnes privées de leur liberté, Nils Melzer regrette que cela n'ait pu se produire et était contraint d'annuler, in extremis, son voyage. « Il est évident que les autorités responsables n'avaient pas pris les mesures préparatoires nécessaires pour être en mesure d'accueillir cette visite », rapporte-t-il.

M. Melzer a déclaré que les lieux de détention qui ne pouvaient absolument pas être accessibles comprenaient la station principale de la gendarmerie, ainsi que la résidence assignée à l'ancien président des Comores, Ahmed Abdallah Sambi. Il affirme avoir été empêché de compléter ses entretiens avec quatre des cinq détenus à la station principale de la gendarmerie d'Anjouan, « prétendument parce que je n'avais pas demandé l'autorisation préalable du juge d'instruc-



tion pour chaque entretien individuel ». Dans le communiqué, l'expert de l'ONU a précisé que la crédibilité mondiale du mandat dépend des visites non annoncées avant de souligner qu'il « est absolument essentiel pour la crédibilité mondiale de mon mandat de pouvoir effectuer des visites non annoncées dans

tous les lieux où des personnes pourraient être privées de leur liberté, y compris non seulement les prisons mais aussi les cellules de garde à vue de la police et de la gendarmerie, ainsi que les lieux utilisés pour garder des personnes en résidence surveillée ».

Dans son premier rapport qui a

fait l'objet du communiqué de l'ONU, M. Melzer dit qu'il ne pouvait pas remplir son mandat s'il devait demander une autorisation préalable pour chaque établissement ou détenu. « Il ne s'agit pas seulement d'une question d'efficacité temporelle, mais surtout de la crédibilité, de l'objectivité et de l'indépendance de mon mandat, déclare-t-il. Malgré une réunion ad hoc avec le ministère des affaires étrangères pour résoudre le problème, les instructions nécessaires n'ont pas été communiquées ».

Regrettant avoir perdu tellement de temps à essayer d'obtenir un accès sans entraves, il dit qu'il « n'était plus possible de procéder à une évaluation suffisamment représentative et objective de la situation aux Comores ». Pour cela, ce dernier a été contraint de suspendre sa mission, prévue du 12 au 18 juin, car compromise et sans intégrité.

Ainsi, l'ONU appelle aux autorités comoriennes d'engager les ressources et préparatifs « en temps voulu ».

Melzer a par la suite remercié le gouvernement Comorien pour l'avoir invité à effectuer cette visite officielle, mais rappelle en effet que celles-ci « impliquaient l'engagement de ressources considérables pour permettre « le strict respect des normes internationales et des termes de références applicables ». L'expert de l'ONU affirme que ces observations seront publiées la semaine prochaine mais va continuer d'engager le dialogue constructif avec le gouvernement comorien et tous les interlocuteurs appropriés en attendant la présentation de son rapport au Conseil des droits de l'Homme en mars 2020. Les autorités comoriennes n'ont pas encore réagi à ce communiqué.

A.O Yazid

ECONOMIE

Le Fmi reçu à Beit-Salam s'engage à financer les Comores

Une délégation de haut niveau du Fonds Monétaire International conduite par Montfort Mlachila (Senior Resident Representative African Department) a été reçue par le Chef de l'Etat, en présence du Ministre des finances. La rencontre s'est focalisée sur l'évaluation du FMI des dégâts causés par le cyclone Kenneth et la contribution que l'institution compte apporter pour soutenir le pays.

Le FMI s'est aussi engagé à mobiliser les partenaires pour répondre rapidement aux besoins urgents des Comores. L'évaluation globale des besoins financiers et en aide humanitaire a été estimée à 150 millions de dollars. L'institution financière internationale a rassuré le chef de l'Etat de sa disponibilité à soutenir les Comores pour amortir l'impact des ravages causés par Kenneth sur l'économie.

Le fonds monétaire reconnaît que Kenneth a provoqué des dommages

non négligeables qui affectent les finances publiques notamment les recettes fiscales et le taux de croissance économique pour l'année 2019. Mais le FMI se dit « rassuré par la capacité des Comores à rebondir et atteindre les objectifs fixés en matière de croissance et de maîtrise de l'inflation pour l'année 2020 ». Par ailleurs le FMI s'est dit satisfait de voir les Comores disposer d'une stratégie cohérente de développement. Il dit être à l'écoute des Comores et dispose à accompagner l'émergence. Autre sujet important abordé dans les échanges, le Fonds Monétaire International a manifesté sa disponibilité à accompagner les autorités comoriennes, notamment le ministère des finances, dans leur politique de restructuration des sociétés d'Etat.

Le Président de la République Azali Assoumani a exprimé ses remerciements au nom des Comores pour la promptitude de réaction du Fonds Monétaire International, après le passage de Kenneth. « Bien évi-



La délégation FMI reçue à Beit Salam

demment les efforts que nous avons demandés aux Comoriens avec la ponction de 10% des salaires des fonctionnaires et l'aide que nous demandons aux partenaires exigent de la transparence. Et toutes les dispositions sont prises notamment avec un comité interministériel et un coordinateur du comité interministériel pour que nos compatriotes et nos partenaires sachent ce qui se fait» a

dit le Président de la République. « En ce qui concerne la situation économique, nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour limiter l'impact sur les données macroéconomiques pour 2019, mais surtout pour respecter nos objectifs en 2020 », a conclu le Président de la République.

Source : Beit Salam

CONCOURS DE TWARAB

Mi Sambeco, Wanantsi et El Miand des Comores retenus pour la finale

L'Alliance française de Moroni a tenu une conférence de presse hier mercredi pour annoncer la fin du concours de Twarab débuté au mois de mars dernier. Trois orchestres locaux sont retenus pour jouer la finale prévue le 29 juin prochain. Le directeur de l'Alliance, Jean-Rémy explique que l'objectif de ce concours est de valoriser les cultures locales.

d'ajouter que « en tant que jury, nous avons la décision de choisir mais la voix du public joue un rôle important dans ce concours ».

Pour rappel, le jugement se fait sur la prestation scénique ; c'est à dire comment la chanson est-elle jouée en live, la voix de celui qui chante. Ce sont ces facteurs qui font gagner des points aux orchestres. « Bien que nous jury constatons que

tel orchestre mérite de jouer la finale mais le public également décide le gagnant par votation » poursuit-il. Et de résumer que « c'est ce qui fait que tous les orchestres ont très bien joué mais que les uns avaient beaucoup plus des points que les autres ».

Le directeur de l'Alliance Française de Moroni explique que cette initiative consiste à créer un

dynamisme nouveau qui va apporter au Twarab des grands avantages. « On défend non seulement la langue française mais également les cultures locales. Nous comptons réaliser la même chose pour la musique de Zanzibar », a ajouté Jean Rémy.

Quant au déroulement de la finale, les critères sont les mêmes. « Sauf que chaque orchestre aura 45 minutes au maximum pour faire

valoir son talent sur scène. L'orchestre gagnant de ce concours bénéficiera d'un enregistrement d'un album, mastering de 10 morceaux », annonce le chanteur du slow comorien. Avec ce concours, l'Alliance française de Moroni tente de réconcilier les orchestres locaux avec le Twarab, qui commence à disparaître.

Kamal Gamal

Pour valoriser le Twarab et encourager les orchestres comoriens, l'Alliance Française de Moroni a organisé depuis le 11 mars dernier un concours de Twarab (musique traditionnelle). Il y'a eu plusieurs confrontations. Et hier mercredi, les organisateurs ont annoncé les trois orchestres retenus pour la finale. Il s'agit de Mi Sambeco, Wanantsi et El Miand des Comores. « On n'a eu que des très bons orchestres. Ils étaient tous au même niveau mais trois orchestres seulement ont été choisis pour jouer la finale prévue le 29 juin prochain », explique Bourguiba membre du jury, avant



L'Alliance française dévoile les trois orchestres twarab retenus

Offres d'emploi

Une entreprise locale a besoin d'ouvriers qualifiés et expérimentés en travaux de carrelage

Contactez nous : 323 94 76 ou 444 94 76

ACTIVITES DE L'ERSUMA A MORONI (COMORES)

Thème général :

« CREER, STRUCTURER, PERENNISER ET DEVELOPPER UNE ENTREPRISE AUX COMORES : LES APPORTS DU DROIT OHADA »

L'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), organise, du 24 juin au 05 juillet 2019, à l'hôtel RETAJ Moroni (COMORES), sur financement du Projet d'Amélioration du Climat des Investissements (PACI) du Groupe de la Banque Mondiale, une série d'activités subventionnées sur les Actes uniformes. Cette série d'activités vise à vulgariser les Actes uniformes de l'OHADA, à renforcer les capacités des professionnels du droit et du chiffre ainsi qu'à stimuler l'investissement à l'Union des Comores.

THEMES	DATES	FORMATEURS	COÛTS
Pratique de la Médiation : outils et techniques pour l'efficacité du règlement des différends dans l'espace OHADA	24-25 juin 2019	Mme Bintou BOLI DJIBO (SP-CAMCO) & Dr Karel Osiris C. DOGUE (DE-ERSUMA)	100.000 FCFA
Pratique de l'arbitrage : outils et techniques pour l'efficacité du règlement des différends dans l'espace OHADA	26-27 juin 2019	Mme Bintou BOLI DJIBO & Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE (DG-ERSUMA)	100.000 FCFA
Initiation à la restructuration des entreprises dans l'espace OHADA	28 juin 2019	Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE	50.000 FCFA
Conférence sur Le Droit OHADA et la performance des entreprises comoriennes	29 juin 2019	Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE	Accès libre
Appliquer le nouvel Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière : exigences techniques et méthodes	01 - 02 juillet 2019	M. Joël Omer Arnold MABUDU (DG Cabinet GLOBAL EXPERT)	100.000 FCFA
Les nouveaux états financiers du SYSCOHADADA révisé : élaboration et guide méthodologique	03 - 05 juillet 2019		150.000 FCFA
Sécurisation des créances et efficacité du recouvrement dans l'espace OHADA	01 - 05 juillet 2019	Dr. Mounetaga DIOUE, (SE-CNO Sénégal) & Me Jeremie WAMBO, (CCJA)	250.000 FCFA

Public cible : Médiateurs, magistrats, arbitres, gestionnaires de centres d'arbitrage et de médiation, experts-comptables, notaires, avocats, huissiers de justice, mandataires judiciaires, juristes d'entreprise, managers, universitaires, opérateurs économiques, médiateurs, juristes et auditeurs de banques, d'établissements financiers, de systèmes financiers décentralisés, de fonds d'investissements, commissaires priseurs, directeurs comptables et financiers, directeurs administratifs et financiers, chefs comptables, comptables, collaborateurs des services comptables, auditeurs, financiers, greffiers, enseignants, étudiants, toute autre personne intéressée.

Les sessions de formation sont également ouvertes à titre payant. Nombre de places limité.

Tarifs promotionnels :

- 1- Pour 02 inscriptions = un abonnement annuel gratuit au BEPP numérique ;
- 2- Pour 03 inscriptions = 05% de réduction + un abonnement annuel gratuit au BEPP numérique ;
- 3- Pour 04 inscriptions = 10% de réduction + un abonnement annuel gratuit au BEPP numérique ;
- 4- Pour 05 inscriptions = 15% de réduction + un abonnement annuel gratuit au BEPP numérique ;
- 5- Pour 06 inscriptions = 20% de réduction + un abonnement annuel gratuit au BEPP numérique et à la Revue de l'ERSUMA numérique.
- 6- Les étudiants et doctorants bénéficient d'une réduction de 40%.

Les inscriptions et paiements sont reçus sur place à l'hôtel RETAJ en Francs CFA (XOF) ou en euros, à partir du vendredi 21 juin 2019.

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »

FOOTBALL : COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2019

Comores, parmi les absents du prestigieux rendez-vous du continent



En Égypte où a lieu la phase nationale de l'édition 2019 de la Coupe d'Afrique des Nations (Can, du 21 juin au 19 juillet), 24 équipes s'étaient acclimatées sur place et s'apprêtent à piétiner les pelouses. Certaines équipes, les unes qualifiées d'étoiles montantes comme les Caelacanthés, d'autres traitées d'emblématiques, et une dernière catégorie, estimées non performantes, brilleront par leur absence dans la compétition.

En levée de rideau de cette 32e édition de la Can, Égypte, pays organisateur, affrontera le Zimbabwe. Les autres matches de poules s'ensuivront. Les

quatre meilleurs troisième en poules rejoindront les deux premiers de chaque groupe pour les huitièmes de finale.

Sur le planning figurent 52 matches, prévus le vendredi 21 juin 2019. Selon la Confédération africaine de football (Caf) du 21 juin au 19 juillet, 24 équipes se disputeront le titre continental. Pour rappel, l'organisation avait été retiré au Cameroun, initialement pays organisateur, par la Caf. Cette dernière pointait du doigt des retards en termes d'infrastructures et de doute sur le plan de la sécurité. Hélas, au lieu de l'exclure de la compétition pour laisser la place aux Comores,

le bureau exécutif de la Caf et le Tribunal arbitral du sport (Tas) ont fait fi des textes en vigueur. Ils l'ont qualifié, probablement pour des raisons de recette.

Bm Gondet

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Calendrier, juin 2019 :

1re journée

Vendredi 22h (Groupe A) : - Égypte / Zimbabwe

Samedi 22 -

1/ A 16h30 (Gr A) : RD Congo / Ouganda

2/ A 19h (Gr B) : Nigeria / Burundi

3/ A 22h (Gr B) : Guinée / Madagascar

Dimanche 23 :

1/ A 16h30 (Gr D) : Maroc / Namibie

2/ A 19h (Gr C) : Sénégal / Tanzanie

3/ A 22h (Gr C) : Algérie / Kenya

Lundi 24 juin : -

1/ A 16h30 (Gr D) : Côte d'Ivoire / Afrique du Sud

2/ A 19h (Gr E) : Tunisie / Angola, à à Suez (Groupe E)-

3/ A 22h(Gr E) : Mali / Mauritanie

Mardi 25 : -

1/ A 19h (Gr F) : Cameroun / Guinée-Bissau

2/ A 22h (Gr F) : Ghana / Bénin

2e journée:

Mercredi 26 : -

1/ A 16h30 (Gr B) : Nigeria / Guinée

2/ A 19h (Gr A) : Ouganda / Zimbabwe

3/ A 22h (Gr A) : Égypte / RD Congo

Jeudi 27 :

1/ A 16h30 (Gr B) : Madagascar / Burundi

2/ A 19h (Gr C) : Sénégal / Algérie

3/ A 22h (Gr C) : Kenya / Tanzanie

Vendredi 28 :

1/ A 16h30 (Gr E) ; Tunisie / Mali

2/ A 19h (Gr D) : Maroc / Côte d'Ivoire

2/ A 22h (Gr D) : Afrique du Sud / Namibie

Samedi 29 :

1/ A 16h30 (Gr E) : Mauritanie / Angola

2/ A 19h (Gr F) : Cameroun / Ghana

3/ A 22h (Gr F) : Bénin / Guinée-Bissau



unicef | pour chaque enfant

Moroni, 6 juin 2019

Dossier Réf: No: OPS/HRM/2019/142

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre : Chauffeur
Niveau : GS2
Type de contrat : Fixe terme
PAT NO (IMIS) : 5979
Durée du contrat : 2 ans renouvelable
Lieu d'affectation : Moroni
Date d'annonce : 7 juin 2019
Date de clôture : 30 juin 2019
Date de prise de fonction : 1er Septembre 2019

Sous la supervision directe de la Chargée de l'Administration et des Finances, le Chauffeur devra s'acquitter des tâches suivantes :

- Assurer le transport du personnel autorisé et la livraison et récupération des documents et d'autres objets.
- Assurer l'accueil du personnel et des visiteurs à l'aéroport y compris les formalités de visa et douanières
- *Tenir un carnet de bord mentionnant le kilométrage pour les principaux déplacements, les ravitaillements en carburant et les principaux entretiens et réparation effectués sur le véhicule

- * Assurer le nettoyage régulier du véhicule
- * Assurer le contrôle régulier du véhicule (niveaux d'huile, du liquide de refroidissement, du liquide de freins, de la batterie et des pièces usagés).
- * Assurer que toutes les actions immédiates soient prises selon les règles et procédures encas d'accidents.

*Se concerter avec le Superviseur pour le suivi et la réalisation des tâches quotidiennes.

*Remplir toutes les autres tâches que lui confiera la hiérarchie.

Qualifications et expériences requises

* Avoir un niveau du secondaire, sanctionné au moins par l'obtention du Brevet (BEPC)

* Etre de nationalité comorienne

* Etre titulaire d'un permis de conduire valide de catégories A et B

* Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en qualité de chauffeur avec de bons antécédents de conduite

* Avoir une bonne maîtrise du français et une bonne connaissance de la langue locale. Des notions en anglais sera un atout.

* Avoir un sens de travail en équipe et du travail bien fait dans les délais.

Soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leur dossier de candidature en ligne sur la plateforme de recrutement de l'UNICEF au plus tard **le 30 juin 2019**, composés des pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation
2. Un CV détaillé mentionnant clairement le nom du candidat, ses contacts téléphoniques fiables, son adresse électro-

nique, les années d'expérience avec les dates précises de début et de fin, ainsi que les noms des entreprises dans lesquelles il/elle a travaillé

3. Photocopie certifiée conforme du permis de catégorie B
4. Photocopie certifiée conforme du permis de catégorie A
5. Photocopie certifiée conforme du BEPC
6. Photocopie (s) de tout autre diplôme pertinent,
7. Photocopie des attestations ou certificats de travail,
8. Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois et délivré par les services compétents
9. Une photocopie de la carte nationale d'identité (CNI)

Remarques:

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Tous les dossiers devront être soumis en ligne sur la plateforme de recrutement de l'Unicef.

<http://jobs.unicef.org/cww/en-us/job/522315?ApplicationSubSourceID=>

B: Date de clôture des candidatures:30 juin 2019
Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour le test écrit et l'interview.

Alain Joseph Tokam Mambou
Chef des Opérations

MEMBRE DE STAR ALLIANCE 

DÉCOUVREZ PLUS: MARSEILLE

avec la compagnie aérienne qui dessert
le plus grand nombre de pays au monde



TURKISH AIRLINES

FRANCE